

DECRET N° 2009-061 DU 18 MARS 2009

Chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique de l'intérim de Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale pour compter du 5 février 2009.

**PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le Décret n°2008-637 du 27 octobre 2008 portant Composition du Gouvernement ;

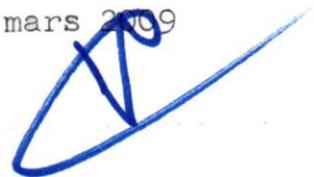
DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du dimanche **15 février 2009**, Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique est chargé de l'intérim de Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale, pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 18 mars 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 4 AN 4 CS 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 SGG 4 AUTRES MINISTERES 30
JO 1.